

Un nouveau conseil municipal



➤ **PAGES 4
ENFANCE
& JEUNESSE**

Une rentrée scolaire
en sécurité



➤ **PAGE 17
PORTRAIT**

Alain Delaunay



➤ **PAGE 22
SANTÉ**

Des masques
à votre disposition

www.mairie-trignac.fr

MAGAZINE

TRIGNAC

INFORMATIONS MUNICIPALES /// OCTOBRE 2020



TRIGNAC / SAINT-NAZAIRE

Vous accueille tous les jours du Lundi au Samedi

de 8h30 à 21h30

ZAC de La Fontaine au Brun TRIGNAC 44570



Votre Drive Auchan ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h30.



coliwest

✓ Distribution ✓ Transport urgent

✓ Expédition ✓ Stockage ✓ Logistique

02.40.00.18.88

ACHAT – VENTE – ESTIMATION

*Un projet
immobilier ?*

06 72 72 93 76

celine.boutin@safti.fr



Céline Boutin

Votre conseillère
indépendante en immobilier



Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier
SAFTI N° 809 055 007 - RSAC de SAINT-NAZAIRE



**PEPINIERES
ENVIRONNEMENT
SERVICES**

VOIE EXPRESS DE PORNICHE

44600 ST NAZAIRE

☎ 02 40 53 00 27

Création
Entretien de Parcs et Jardins
Expo - Vente de Végétaux



AGENCE

BERTHAUD-LEBORGNE

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS - VENTE DE MATÉRIAUX

sguidoux@charier.fr

Carrière de Bréhet - B.P. 31007 - 44356 La Turballe Cédex

Tél. 02 40 23 30 60 - Fax : 02 40 23 40 09



13 rue des Fondateurs

44570 TRIGNAC

Tél. 02 40 45 95 05

Fax. 02 40 45 95 09

www.les-transports-t.fr



Transportez-vous bien !



ÉDITO Claude AUFORT

Élus une première fois en 2017, nous avons de nouveau bénéficié de votre confiance pour un nouveau mandat. Je vous en remercie et je ferai tout pour être à la hauteur de vos attentes. Notre dossier porte donc sur la présentation de l'équipe municipale nouvellement élue et sur le projet des six ans à venir.

Néanmoins cet éditto me permet d'aborder le sujet de la sécurité et de la tranquillité publique. Incivilités, vandalisme et délinquance forment un phénomène présent sur de très nombreuses villes (petites et grandes), créant un sentiment d'insécurité dans la population.

La ville de Trignac y a été particulièrement confrontée cet été. Son centre-ville a subi de trop nombreuses incivilités, nuisances sonores, vandalisme, et même quelques agressions sur des personnes. Le rassemblement de nombreux jeunes a créé une insécurité pour les passants et pour les résidents proches. Porches et couloirs étaient occupés de façon bruyante nuit et jour. C'était insupportable. Les citoyens étaient excédés. Comme maire, je partage ce sentiment et déplore cette situation qui s'est dégradée au cours des mois, avec la déscolarisation due au Covid notamment, pour arriver au paroxysme de cet été. Je précise qu'au moment où j'écris ces lignes la situation s'est calmée. Pour autant, nous restons vigilants à la situation.

Depuis un an j'ai rencontré très régulièrement la gendarmerie pour demander une présence renforcée sur Trignac. Nous avons déposé de multiples plaintes et encouragé les citoyens à faire de même. J'ai rencontré le sous-préfet à ce sujet.

Nous avons tenu des réunions élus, Silène et gendarmes en pied d'immeuble, nous avons rencontré des parents et des jeunes, nous écrivons, sur information de la gendarmerie, aux parents des mineurs.

Mais je l'ai constaté avec les citoyens : les outils habituels permettant d'agir sur la sécurité des citoyens dans l'espace public ne sont pas suffisants pour enrayer ce phénomène.

Nous devons renforcer nos moyens mais également travailler avec les jeunes.

Conformément à notre programme municipal, un second poste de policier a été créé au dernier conseil municipal pour entrer en fonction début 2021. Myriam Leroux, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté suivra particulièrement notre préoccupation de tranquillité publique.

Outre le renforcement des interventions de la gendarmerie, j'ai demandé une présence renforcée de Silène dans ses immeubles. En accord avec l'ensemble des maires de la Carène, je souhaite réactiver le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) et renforcer ses moyens d'action. C'est le lieu qui permet à toutes les institutions et les villes de travailler en commun sur l'ensemble du territoire.

Nous recourons à des « rappels à l'ordre », en concertation avec le procureur, mais aussi à des mesures de prévention dans le cadre de l'action sociale et familiale pour que la sécurité et la tranquillité publique soient assurées mais aussi que la responsabilité des parents soit rappelée.

J'ai pris un arrêté d'interdiction temporaire de rassemblement sur l'espace public autour des bâtiments de Silène, place de la mairie et rue Marcel-Sembat.

J'avais missionné, dès le début de cette année, une équipe d'éducateurs de prévention spécialisée du Département pour mieux connaître ces jeunes et comprendre la situation pour agir au mieux. Les conclusions nous ont été rendues récemment ; nous travaillerons dans les mois à venir, avec notre service enfance jeunesse, pour apporter des réponses positives à certaines demandes de jeunes.

Nous partagerons nos réflexions et nos propositions avec la population.

Aux côtés des Trignacaises et Trignacais, reçus à diverses reprises, nous sommes résolus à ce que cette situation cesse, où que ce soit dans Trignac. Sans oublier de faire une place à notre jeunesse.

Claude AUFORT,
Maire de Trignac

ENFANCE ET JEUNESSE

Retour en images : un été de loisirs.....	4
Écoles : une rentrée en sécurité.....	4
RASED : des locaux rénovés.....	4

SPORT

Inauguration gymnase J-de-Neyman..	5
Pratique sportive sous conditions.....	5

SÉCURITÉ

Code de la rue pour le centre.....	6
Trottinette : le savez-vous ?.....	6
Tranquillité publique.....	6
Risques majeurs : alerte à la population ...	6

ÉCONOMIE

Nouveaux commerçants.....	7
Commerces de proximité.....	7
Une annonce gratuite dans le bulletin.....	7

CULTURE

Saison culturelle.....	8
Fest'hiver, le festival de fin d'année.....	8
La rentrée de la médiathèque.....	8

DOSSIER

Un nouveau conseil municipal.....	9-13
-----------------------------------	------

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Brière-Brivet : vers un nouveau règlement d'eau.....	14
--	----

Signature du contrat territorial eau 2020-2022.....	14
Politique de l'eau.....	15
Le compteur en direct.....	15

URBANISME

Bd de l'Atlantique, les travaux continuent.....	16
Vers le Pont de Paille.....	16
Zone Altitude.....	16
Les forges, interdites au public.....	16
Haute Gagnerie, la déconstruction.....	16

PORTRAIT

Alain Delaunay, 42 ans pour la ville.....	17
---	----

ÉVÈNEMENTS

Un arbre, une vie.....	18
Mois du film documentaire.....	18

AGENDA

D'octobre à décembre.....	19
---------------------------	----

RETOUR SUR.....	20-21
-----------------	-------

SANTÉ

Des masques à votre disposition.....	22
Rappel des gestes barrières.....	22

EXPRESSION POLITIQUE.....	23
---------------------------	----

SOMMAIRE Trignac Magazine

Mairie de Trignac

11 place de la mairie
44570 TRIGNAC
02 40 45 82 25
contact@mairie-trignac.fr

Directeur de la publication :

Claude AUFORT, Maire de Trignac

Responsable de l'édition :

Stanislas FONLUPT

Conseiller municipal

délégué au budget

et à la communication

Rédactrice en chef / Rédaction :

Ingrid TERRON

Crédits photos :

Mairie de Trignac, Clubs sportifs, Associations, Stocklib by Epictura, Fotolia, Freepik, photos DR.

Création & impression :

Imprigraph Groupe / Le Sillon

02 40 58 91 24

www.sillon.fr

RETOUR EN IMAGES

Un été de loisirs

Exemple d'activités proposées cet été aux jeunes trignacais de 3 à 18 ans.



RENTRÉE

Écoles : une rentrée en sécurité

Dans le cadre du protocole sanitaire, à partir du 11 mai, la Ville avait conçu et mis en place des entrées et « circuits » de déplacement à sens unique à l'entrée des écoles, en concertation avec les Directrices, ainsi qu'à l'entrée des accueils municipaux : marquages au sol pour distanciation d'un mètre, barrières...

Soucieuse de maintenir la vigilance de tous, la Ville a reconduit ces dispositifs à la rentrée de septembre.



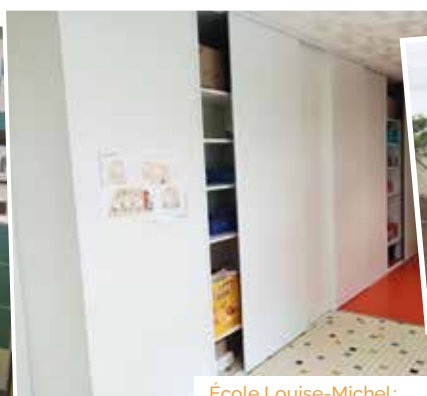
Sécurité École Léo-Lagrange



Sécurité École Danielle-Casanova

Des travaux cet été pour préparer la rentrée

École Anne-Frank : rénovation des sanitaires



École Louise-Michel : installation de placards



École Danielle-Casanova : préparation de l'installation d'un double modulaire qui sera utilisé par les enfants durant les travaux de rénovation de l'école

École Léo-Lagrange : couverture des coursives



RASÉD

Les locaux du RASÉD Centre ont été rénovés

Ainsi, un sol plastique a été posé en remplacement de la moquette. Des travaux de toiture, de peinture intérieure et de sécurisation de l'escalier sont venus compléter l'intervention afin d'offrir un environnement plus agréable aux enfants qui y sont accueillis.



INAUGURATION

Gymnase Jean-de-Neyman

Construit en 1972, le gymnase Jean-de-Neyman s'est offert une cure de jouvence. Les travaux sont terminés. Les activités sportives ont pu reprendre dès septembre. La cérémonie de clôture des travaux a eu lieu le 16 octobre dernier en présence du Maire, Claude Aufort, et du Président du Conseil départemental, Philippe Grosvalet.

GYMNASSE JEAN-DE-NEYMAN



RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE



RÉFECTION DES SOLS

LES TRAVAUX

En 2019, la première phase des travaux comprenait le renforcement de la charpente et le changement de la membrane de faux-plafond. La ville en a profité pour remplacer l'éclairage et les panneaux de basket.

En 2020, la seconde phase a permis de procéder à la réfection globale des sols, au changement de la chaudière et à la rénovation & isolation des vestiaires. La sonorisation, le tableau de marque et les buts de hand-ball ont également été changés. Enfin le local à matériel a été élargi pour faciliter le passage des agrès.

La ville de Trignac, pour l'ensemble de ces travaux, a obtenu une subvention du Conseil départemental de 350 000€, au titre de l'utilisation du gymnase par le collège Julien Lambot.

Coût total

496 198€ HT

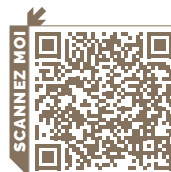
PRATIQUE SPORTIVE

Les activités sportives reprennent sous conditions

Le gouvernement a modifié les modalités d'organisation des activités sportives qui peuvent reprendre. À Trignac, un protocole a été mis en place pour accéder aux salles et aux vestiaires. Quant aux associations utilisant régulièrement une salle, un contrat spécifique à chaque activité doit être signé.

A l'heure où nous publions ces lignes, ce protocole est toujours en vigueur. Il est susceptible d'évoluer en fonction de la crise sanitaire et sera mis à jour sur le site Internet :

<https://www.mairie-trignac.fr/listes/les-equipements-sportifs-et-de-loisirs/>



D'INFOS

POUR LES ASSOCIATIONS

Service Vie Associative et Culturelle

☎ 02 40 90 32 48

centre-culturel@mairie-trignac.fr

POUR LES SALLES LÉON MAUVAIS,
DULCIE SEPTEMBER, MARTIN LUTHER KING
ET RENÉ VAUTIER

Service État civil de la Mairie

☎ 02 40 45 82 25

contact@mairie-trignac.fr

CODE DE LA RUE

Le nouveau code de la rue dans votre boîte à lettres

La ville a édité un nouveau code de la rue (joint à votre magazine).

Vous pouvez y trouver les dispositions légales, des conseils et les aménagements réalisés, cette fois-ci, autour des écoles du centre.

PRIORITÉ
AUX PIÉTONS
ET AUX VÉLOS

30

VITESSE
LIMITÉE
À 30KM/H



“

LE SAVEZ-VOUS ?

La trottinette électrique est, au sens de la loi, un Engin de Déplacement Personnel motorisé (EDP). Un EDP (trottinette, gyropode, hoverboard) s'utilise **seul** (pas de passager), je dois être âgé de **12 ans et plus** & je suis limité à **25 km/h**.



EDP, quels sont les équipements obligatoires ?

Plusieurs réponses possibles.

- ① Feux avant et arrière
- ② Casque
- ③ Freins
- ④ Gilet jaune/orange
- ⑤ Avertisseur sonore
- ⑥ Dispositifs rétro-réfléchissants

Réponse : 1, 3, 5 & 6, le casque et le gilet jaune/orange sont recommandés mais pas obligatoires.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Un second poste de policier municipal

Le projet municipal de la majorité portait sur la création d'un second poste de policier municipal.

Le conseil municipal du 9 septembre a acté cette création et le poste devrait être pourvu début 2021. Un nouveau projet de service, complémentaire de l'action de l'État, permettra de fixer nos priorités.

À deux, notre police municipale poursuivra ses actions de proximité et de prévention et sera à même de verbaliser les stationnements dangereux ou gênants par exemple.

L'affaire de tous

En ce qui concerne la sécurité et la tranquillité publique nous proposerons aux citoyens de créer avec la gendarmerie un dispositif de participation citoyenne.

C'est une démarche participative, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale.

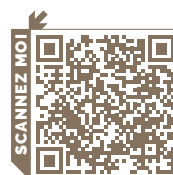
Elle implique les forces de sécurité de l'État et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population. L'objectif est de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants d'un quartier ou de la commune, et d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

RISQUES MAJEURS

Alerte à la population

Pour la sécurité de ses habitants, la ville de Trignac a mis en place un système d'alerte téléphonique à la population.

Pour recevoir gratuitement les alertes de Trignac (inondation, tempête, canicule, feu, accident industriel, alerte COVID...), inscrivez-vous sur : <https://www.mairie-trignac.fr/sinscrire-au-systeme-dalerte-telephonique/>



Trignac
Ma ville, je l'aime, je la protège !

alerte information

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune a mis en place un système d'alerte à la population

Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune, inscrivez-vous sur www.mairie-trignac.fr ou flashez le QR Code ci-dessus, ou complétez le formulaire en mairie

100% système d'urgence est financé par le département

cliquez sur le bouton

BIENVENUE

aux nouveaux commerçants
et entreprises

LA BONNE PÂTE

Restaurant - Traiteur • 27 rue Charles-Brunelières (au sein du bar le Col vert)
06 95 33 35 81 • Labonnepate@hotmail.com

R INTÉRIM

Boîte d'intérim • 2 avenue Barbara • 02 28 54 28 28
<https://www.regional-interim.fr/agence-interim/saint-nazaire-industrie>

L'INCROYABLE

Magasin de décoration • Boulevard Georges Brassens • 02 51 10 18 20
<https://www.lincroyable.fr/m0046-Trignac>

ATYPIK'SHOP

Produits et accessoires de coiffure
2 avenue Barbara (à côté d'Atypic'hair) • 02 40 53 43 73

ANA'S NAILS

Onglerie, manucure • 2 avenue Barbara • 06 22 41 04 30

DÉMÉNAGEMENT

Beauté et bien être a déménagé

Institut de beauté

2 rue Marie-Thérèse Eyquem
02 40 45 25 71

<https://fr-fr.facebook.com/Beaute.et.Bien.etre.Institut>



COMMERCES de proximité

LES COMMERCES AMBULANTS INVESTISSENT LA VILLE DE TRIGNAC

Au sein de sa dynamique « ville », Trignac souhaite développer les commerces de proximité dans ses quartiers. Les commerces ambulants se sont développés à Trignac depuis quelques mois.

Les premiers viennent le samedi matin sur la place du marché, derrière le supermarché G20, le long de la rue Marcel-Sembaat: charcutier, ostréiculteur (les mois d'hiver) et primeur.

Ce dernier est également présent le dimanche à Certé, rue Marie-Thérèse Eyquem, sur un parking, près de la pharmacie, avec un food-truck et un commerçant d'articles réalisés à base de savon.



AIDE AUX ENTREPRISES

Une annonce gratuite dans le Trignac magazine

La ville de Trignac a proposé, lors du conseil municipal du 9 septembre 2020, la possibilité pour chaque entreprise trignacaise de bénéficier d'un encart publicitaire gratuit sur un des magazines municipaux de l'année 2021. Cela s'ajoute aux autres décisions de l'équipe municipale: suspension de la taxe de séjour et gratuité du domaine public.

Modalités auprès du service communication (communication@mairie-trignac.fr).



CHANGEMENTS DE NOM

Too couleur devient

ATYPIKHAIR

Salon de coiffure

2 avenue Barbara

02 40 53 43 73

<https://atypikhair.site-solocal.com/>



Poivre rouge devient

À TABLE!

Restaurant

ZAC Grandchamp

3 boulevard Georges Brassens

02 40 19 94 39

<https://www.facebook.com/AtableTrignac/>





SAISON CULTURELLE

Plongez dans la culture!*

Une programmation colorée et riche en découvertes artistiques, musicales, contes...

De septembre à décembre plus de 20 spectacles et animations gratuits et ouverts à tous qui s'ajoutent aux 6 ateliers et 2 stages d'arts plastiques.

* Programmation sur la nouvelle plaquette, dans l'agenda page 19 de ce Trignac magazine ou sur le site de la ville:
<http://www.mairie-trignac.fr>.

FESTIVAL

Fest'hiver*

DU 24 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2020

Fest'hiver va de nouveau ravir petits et grands. Émotions, musique, contes rythmeront ce flot d'animations gratuites pendant tout le mois de décembre. Les illuminations de la ville donneront le top d'ouverture le 5 décembre. Basic Colors, un voyage entre le gospel

Gratuit

et la soul, viendra clôturer cette nouvelle édition revue en mode XXL.



Entre le marché de Noël qui mêlera artisanat, produits locaux, animations originales et les illuminations des Forges fixées au 19 et 20 décembre, votre fin d'année sera lumineuse.



LECTURE

À partir d'octobre, la médiathèque réouvre à taux plein et maintient le drive.

Sur place: masque obligatoire (+ de 11 ans), désinfection des mains (gel à disposition dès l'entrée) et dépôt de vos retours à l'entrée (pour désinfection).

À partir de novembre on retrouve les horaires traditionnels

HORAIRES

- Mardi de 15h30-18h
- Mercredi de 10h-12h et de 14h-18h
- Vendredi de 12h30-18h
- Samedi de 10h-12h / 14h-17h



En parallèle, la médiathèque poursuit son DRIVE

Faites vos choix au 02 40 90 32 66 ou biblio@mairie-trignac.fr. Une date vous sera communiquée pour récupérer votre commande sur le pas-de-porte de la médiathèque, avec un circuit au sol et une boîte dédiée aux retours de documents.

Myriam Leroux, conseillère municipale déléguée au protocole, à la citoyenneté et à la sécurité: « J'ai testé le drive.

Pratique, il permet de continuer à lire en toute sécurité. Il donne la possibilité d'être toujours bien orienté sur le choix de nos lectures grâce à la disponibilité et à la compétence du personnel de la médiathèque.

On téléphone, on réserve, on vient chercher les ouvrages au créneau horaire choisi et on garde le plaisir de la lecture. »

La rentrée, c'est aussi la reprise des animations dès septembre: contes et comptines pour les tout-petits, ateliers, prix BD, prix des lectures, livre à la naissance, rencontres musicales.

FUTURE MÉDIATHÈQUE

Concours d'architecture sur esquisse



Après une période neutralisée par la crise sanitaire, la ville a rencontré le programmiste en septembre afin de préparer la procédure de concours d'architecture sur esquisse pour la future médiathèque.

Cette lourde procédure administrative aboutira sur le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, qui aura ensuite plusieurs mois pour proposer un avant-projet de la future médiathèque.

À découvrir dans un prochain Trignac magazine.



Les adjoints entourent Claude Aufort, maire de Trignac, de gauche à droite :
Véronique Juliot, Sébastien Wairy, Dominique Mahé-Vince, Gilles Briand, Hervé Morice,
Jean-Louis Lelièvre, Laurence Fréminet et Emilie Cordier.

NOUVEAU

Un nouveau conseil municipal

Le 28 juin dernier, lors des élections municipales de Trignac, vous avez élu une nouvelle équipe municipale avec, à sa tête, le maire sortant, Claude Aufort.

Un nouveau projet se dessine d'ores et déjà pour une ville résolument tournée vers l'avenir et des projets qui améliorent la qualité de vie à Trignac et répondent aux besoins de sa population.

PROJET

Un projet pour une ville moderne et nouvelle

Le projet de l'équipe municipale « Ensemble, agissons pour Trignac » est un projet local, foncièrement ancré à la réalité de la ville: rénovation du centre-ville, développement des services et commerces de proximité, déplacements doux, énergies renouvelables, équipements adaptés...



UNE VILLE VERTE ET ATTRACTIVE

Le respect de l'environnement et des zones naturelles de la ville de Trignac est un enjeu fort du nouveau municipale. Cela se traduit par le développement des énergies propres et citoyennes (cagnottes citoyennes : panneaux photovoltaïques sur les tribunes du RCT et la maison de retraite), la plantation de 1000 arbres et arbustes sur la commune, une restauration scolaire bio et locale (60 % minimum), une valorisation des atouts naturels et touristiques de la ville et un programme de rénovation du centre avec des constructions de qualité.



UNE VILLE FESTIVE ET ANIMÉE

Par un savant mélange de partenariats (Terre de Jeux, Théâtre de Saint-Nazaire, VIP...), de valorisation d'événements associatifs, de soutien aux initiatives citoyennes, l'équipe municipale souhaite développer des événements originaux, populaires, familiaux, intergénérationnels et écologiques.



UNE VILLE ACCUEILLANTE



L'ambition est de développer les commerces de proximité (lire page 7), les lieux publics attractifs (nouvelle médiathèque) & de qualité (rénovation de la salle des fêtes René-Vautier, accessibilité de l'hôtel de ville...) et les aménagements urbains utiles et ludiques (toilettes publiques, aires de jeux).



UNE VILLE SÛRE

La sécurité de la ville, labellisée ville prudente depuis 2019, est une priorité. C'est pourquoi les aménagements et les actions en matière de sécurité routière sont développés (ralentisseurs, zones 20 ou 30 km/h, prévention sécurité routière, sécurisation des déplacements doux). La lutte contre les incivilités est également au cœur des préoccupations des élus (lire page 6).



REMISE DU PANNEAU VILLE PRUDENTE



UNE VILLE PARTICIPATIVE

Chaque Trignacaise et Trignacais peut participer à la vie de sa commune.

Les élu.e.s les consultent régulièrement par le biais de réunions publiques, d'ateliers citoyens, de permanences en marchant... et bientôt la création d'une instance de citoyens de plus de 16 ans. La ville soutient également les initiatives citoyennes ou associatives et la création d'espaces mutualisés (ateliers de réparation et de recyclage, co-working).



POUR UN TERRITOIRE D'EAU

En missionnant un adjoint et un conseiller municipal à la politique de l'eau, le maire montre son engagement pour défendre la position aval de la ville et prendre en compte les problématiques du dérèglement climatique et des enjeux pour le marais. Elle reste vigilante face au programme de travaux du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) concernant le bassin Brière-Brivet (*lire pages 15 & 16*).

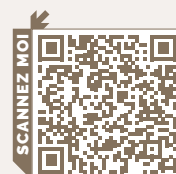


UNE VILLE SOLIDAIRE ET DE SANTÉ

Par ses choix et ses engagements, l'équipe municipale amène la ville de Trignac vers une solidarité durable par un soutien accru aux aînés et aux familles.

Exemple :

Baisse des tarifs de la restauration scolaire jusqu'au 18 décembre (divisés par 3) pour lutter contre les conséquences financières du COVID 19 sur le budget des familles.



Voir sur le site Internet de la ville.

De même, elle souhaite lutter contre la fracture numérique en créant un cybercentre dans la future médiathèque.

En matière de santé, elle poursuit ses actions visant à une meilleure qualité de l'air de la ville (choix des matériaux pour les bâtiments, desserte poids lourds extérieure au centre-ville, négociation avec les industries...) et défend un accès aux soins pour tous.



UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ DES CHANCES

Il s'agit d'une volonté clairement affichée à travers les actions tournées vers l'enfance et la jeunesse : travail avec la prévention spécialisée départementale sur la prévention des 16-25 ans, consultation des parents pour adapter l'offre au plus près des besoins des familles, rénovations et travaux dans les écoles (*lire page 6*) et création d'un conseil des jeunes.



RENCONTRE DES ÉLUS
AUX ABORDS DES ÉCOLES

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Trombinoscope
des élus**DOMINIQUE MAHÉ-VINCE****1^{re} ADJOINTE****ÉLUE COMMUNAUTAIRE**Finances - Administration générale
Ressources humaines**JEAN-LOUIS LELIÈVRE****ADJOINT****ÉLU COMMUNAUTAIRE**Patrimoine - Travaux - Voirie
Espaces verts - Sécurité des bâtiments**CLAUDE
AUFORT****MAIRE
DE TRIGNAC****VICE-PRÉSIDENT
DE LA CARÈNE****LAURENCE FRÉMINET****ADJOINTE**

Solidarité - Accessibilité

**GILLES BRIAND****ADJOINT**Urbanisme - Cadre de vie
Politique de la ville**ÉMILIE CORDIER****ADJOINTE**Education - Petite enfance
Enfance - Jeunesse**HERVÉ MORICE****ADJOINT**Culture - Sports - Vie associative
Patrimoine - Tourisme**VÉRONIQUE JULIOT****ADJOINTE**Développement économique
Prévention routière**SÉBASTIEN WAIRY****ADJOINT**Développement durable
Politique de l'eau - Biodiversité
Qualité de l'air - Ville numérique**STANISLAS FONLUPT****CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Budget - Communication

**MYRIAM LEROUX****CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE**

Protocole - Citoyenneté - Sécurité

**BENOÎT PICHARD****CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Patrimoine immobilier

**JEAN-PIERRE LE CROM****CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Sécurité des bâtiments

**ÉRIC MEIGNEN****CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Sports et associations sportives

**DENIS ROULAND****CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ**

Politique de l'eau

LES ADJOINTS

LES CONSEILLERS SUBDÉLÉGUÉS



PATRICIA L'ÉCORSIER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



STÉPHANIE BURNEL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



CÉCILE OLIVIER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



**LAURENCE
DUPONT-KERYHUEL**
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



YANNICK BEAUVAIS
CONSEILLER MUNICIPAL



JESSICA NICOLAS
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



CHRISTELLE POHON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



DAVID PELON
CONSEILLER MUNICIPAL
ÉLU COMMUNAUTAIRE



FRANÇOISE HAFFRAY
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



DIDIER NOUZILLEAU
CONSEILLER MUNICIPAL



ISABELLE GUENEGO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



MICHEL CONANEC
CONSEILLER MUNICIPAL



COLETTE GARRIGUES
CONSEILLÈRE MUNICIPALE



ALAIN DESMARS
CONSEILLER MUNICIPAL



BRIÈRE-BRIVET

Vers un nouveau règlement d'eau

Un règlement d'eau permet de définir les règles de gestion pour chaque ouvrage hydraulique (vannes, portes à flots) en fonction de la période de l'année, dans le but de gérer l'eau de façon équilibrée pour la biodiversité et le développement économique & humain du territoire. Les ouvrages concernés sont principalement les 18 ouvrages dits « mécanisés » actuellement gérés par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB).

Des réunions et des ateliers réunissant agriculteurs, éleveurs, associations, collectivités, riverains... ont été mis en place courant septembre. Ils se prolongeront jusqu'en décembre pour aboutir à des propositions de règlement d'eau. Les propositions retenues seront ensuite expérimentées en 2021 et 2022 avant d'être adaptées si nécessaire puis définitivement adoptées.

CONTRAT TERRITORIAL

Signature du contrat territorial eau 2020-2022

Le contrat territorial Eau a été signé le 2 septembre dernier pour la reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de l'eau du bassin versant Brière-Brivet.

Ce contrat permet au SBVB d'élaborer un programme de travaux : restauration des cours d'eau, réduction des sources

de pollution, prévention des inondations, sensibilisation et pédagogie des habitants, mise en place de suivis.

La ville de Trignac restera vigilante quant à la réalisation des actions engagées et s'assurera d'une bonne gestion des risques pour ses habitants.



Le Pont de paille

Un nouvel adjoint et un conseiller délégué

La gestion de l'eau est un enjeu crucial pour la nouvelle équipe municipale. C'est pourquoi le maire a souhaité s'entourer d'un adjoint, Sébastien Wairy et d'un conseiller subdélégué, Denis Rouland.



Sébastien Wairy
Adjoint Développement durable, Politique de l'eau, Biodiversité, Qualité de l'air et Ville numérique



Denis Rouland
Conseiller subdélégué à la Politique de l'eau

“ Notre mission sur la commune consiste à s'engager pour une politique de préservation de nos zones humides, en confortant nos plans de prévention pour prévenir des inondations et de la sécheresse. La politique de l'eau est une préoccupation croissante pour notre commune située entre l'aval du bassin versant du Brivet et l'Estuaire de la Loire.

Ce travail s'effectue en lien avec les instances territoriales existantes dont les intercommunalités, le SBVB, le Parc Naturel Régional de Brière, la CSGBM (Commission Syndicale de Grande Brière Mottière) avec les associations constituées (chasseurs, pêcheurs, riverains...). La représentation de Trignac y est primordiale par notre situation géographique et il est important d'y faire porter nos alertes, nos attentes et nos propositions.

Nous devons aussi tenir compte des changements climatiques en cours et nous adapter, innover, expérimenter, pour préserver nos zones humides qui valorisent la biodiversité, en maintenant une qualité de l'eau et un niveau d'eau tout en évaluant et en maîtrisant les risques pour la commune.

Le lien avec le Parc est également très important pour nous aider à développer des actions autour de la préservation, de la connaissance de la biodiversité de notre commune, à aménager le paysage et faire rayonner les lieux remarquables. ”



PHOTOVOLTAÏQUE

Le compteur en direct

Le compteur des panneaux photovoltaïques de la mairie de Trignac a été installé, cet été, dans le sas d'entrée de la mairie, au-dessus des portes vitrées. Celui-ci affiche la puissance instantanée, l'énergie journalière produite et l'énergie cumulée produite depuis leur mise en service.

La ville de Trignac a choisi d'être en autoconsommation, elle consomme donc sa propre production d'électricité et injecte son surplus dans le réseau d'électricité. Cela permet à la ville de Trignac d'utiliser une énergie locale, abondante, et de réduire ses factures d'électricité et sa dépendance vis-à-vis du réseau national d'électricité.



BOULEVARD DE L'ATLANTIQUE

Les travaux continuent

Le boulevard de l'Atlantique s'embellit.

Depuis février, les travaux doivent favoriser les déplacements doux (création d'une voie réservée aux bus héliYce et de pistes cyclables) et permettre de planter des végétaux.

NOV./DÉC. 2020

- dépose de la passerelle
- plantation d'arbres et tuteurages
- pose d'éclairages publics
- création de l'enrobé

AVRIL 2021

- préparation et pose des bordures
- terrassement de fosses de plantations
- coulage du béton
- mise en place de signalisations

MAI 2021

- essais des feux tricolores
- plantation de bulbes et arbres

MARS 2021

- terrassement
- mise en œuvre terre végétale
- cheminements sablés

JAN. À MAI 2021

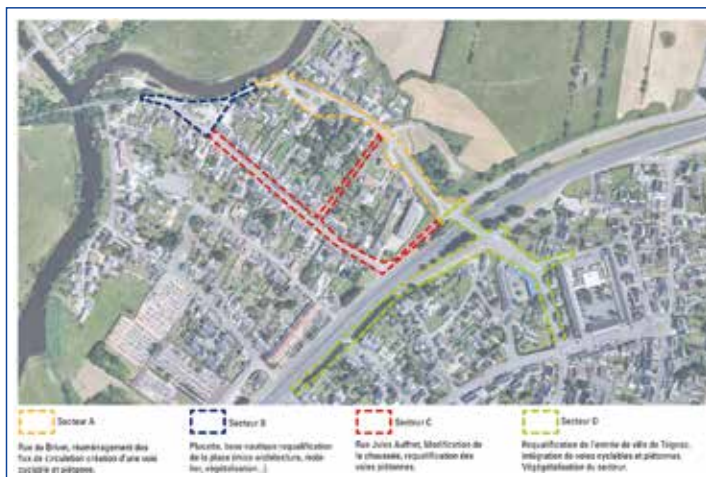
- plantation d'arbustes, de vivaces et de graminées

TRAVAUX

Vers le Pont de Paille

Le réaménagement se poursuit entre la rue du Brivet et la rue Jules Auffret. Il se terminera en 2022. La ville de Trignac souhaite ainsi :

- revaloriser les lieux de promenade et de déplacement en créant des pistes cyclables et piétonnes sécurisées,
- améliorer la sécurité et le confort des franchissements existants : pont d'entrée de bourg, pont de paille et passerelle sur le Brivet,
- favoriser des lieux de vie et de loisirs liés aux qualités du site,
- mettre en valeur les richesses naturelles du territoire.



ZONE ALTITUDE

Bouclage de la ZAC Altitude

Afin de permettre le bouclage et sécuriser la ZAC Altitude, des travaux vont être engagés rue des Lamineurs. L'objectif est de créer un dévoiement. Il s'agit d'un déplacement de la voirie de façon à ce qu'il y ait un écart de 20 mètres entre le pied de la cokerie des Forges et le bord de la voirie.

HAUTE GAGNERIE

Tours de la Gagnerie, la déconstruction se poursuit

La démolition de la résidence de la Haute Gagnerie a commencé par l'intérieur du bâtiment : désamiantage, suppression des ouvertures. Elle va se poursuivre à l'extérieur par un grattage du bâtiment d'octobre 2020 à mai 2021. La nouvelle résidence *Les Brières* devrait voir le jour fin 2022.

SÉCURITÉ

Les Forges, lieu emblématique de Trignac, interdit au public

Fermées depuis 1932, laissées en friche puis démantelées en 1960, les Forges ne sont pas en accès libre. La visite des Forges est en effet interdite au public par arrêté municipal (numéro 209/20). Le risque d'éboulement dû à la vétusté des édifices, datant des années 30 et la friabilité du béton en sont les principales causes. Ne vous mettez pas en danger, les forges peuvent s'admirer et se photographier de loin.

Plusieurs projets sont en réflexion au sein de la ville de Trignac, en partenariat avec l'association *La belle industrielle*, notamment sur la création d'un circuit pédestre le long des Forges.



42 ans au service de la construction de la commune

Déjà quatre décennies qu'il œuvre aux destinées urbaines de Trignac. Pour citer quelques chantiers qu'il a marqué de son empreinte : la zone commerciale de la Fontaine au Brun (1980), de Savine (1988), la Z.a.c Altitude (1989), Certé. Après 42 ans à fabriquer la commune, Alain Delaunay passe le relais à Thierry Arnould.

Son histoire a tout d'une vocation. Né à Guérande en 1959, l'ancien élève du collège Julien Lambot, après des études en bâtiment - génie civil à Nantes, est embauché aux services techniques, en 1979. Jean-Louis Le Corre, élu maire en 1976 a un grand projet pour Trignac : implanter une zone commerciale, bientôt la deuxième de Loire-Atlantique, « Grand Large ». Alain fait ses armes comme surveillant de travaux et prend du galon. Le travail ne manque pas car Trignac a des ambitions qu'il transcrit dans son Plan d'occupation des Sols (P.O.S.).

De cours du soir à l'IUT en concours, il prend la tête des services techniques en 1981 après le départ en retraite de Roger Faustine. **«Le champ d'intervention n'était pas seulement communal»,** se souvient-il. **«Trignac et son maire sont à la tête du SIVOM de la Région Briérone. Les services techniques interviennent aussi à l'extérieur de la commune, à Saint-Malo-de-Guersac et Saint-Joachim et contribuent par exemple aux extensions du réseau eaux usées».**

Fin des années 70, Trignac a gagné en population. La ville a des besoins d'infrastructures. Les réalisations se succèdent : le centre technique en lieu et place de la Semm Sotrimex, le terrain de rugby Norbert Kassianov.

En 1992, c'est la première pierre de la maison de retraite Camille-Claudel avant, en 2003, une deuxième salve de travaux importants. Dans les années 2000, l'école Curie est rénovée et le Centre Culturel Lucie-Aubrac inauguré.

La carrière du directeur des services techniques évolue avec les réorganisations territoriales. En 2001, Trignac rejoint la Communauté d'Agglomération Nazairienne, la CARENE. **«Un bouleversement dans nos habitudes»,** poursuit Alain Delaunay, **«qui nous a obligé à travailler différemment, en mode projet».** Le premier d'entre eux, la rénovation urbaine de Certé ; de plus de 50 millions d'euros, débutée en 2005, va durer plus d'une décennie. La mue du quartier se concrétise par pléthore de chantiers : restructuration de l'école Léo-Lagrange, création d'une plaine des sports, rénovation du gymnase Jean-de-Neyman, arrivée du bus HelYce, création de voies douces, du parc Océane, du bâtiment ESCALE...



ALAIN DELAUNAY EN 2011
SUR LE CHANTIER
DE RESTRUCTURATION
DU GROUPE SCOLAIRE
LÉO-LAGRANGE

Et toujours les outils de planification territoriale qui évolue : le POS cède sa place au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Alain est à la manœuvre.

À quelques mois de son départ, Trignac poursuit sa mutation et c'est au tour de la ville centre d'engager sa mue. La planification territoriale évolue, encore : le Plan Local d'Urbanisme devient intercommunal (PLUi). Alain l'évoque avec enthousiasme, signe que les années n'ont en rien émoussé la passion de son métier.

Sa plus grande joie professionnelle durant ces années ?

La réponse fuse. **«Être venu travailler chaque jour avec un réel plaisir et d'avoir pu rencontrer des gens d'exceptions, Jean-Louis Le Corre, Claude Aufort... Et avoir pu travailler avec des collaborateurs qui ont le sens du service public, des collègues que je qualifierais "de belles personnes"».**



THIERRY ARNOULD
Nouveau responsable
des Services Techniques

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Un arbre, une vie

La ville de Trignac accueille, le samedi 21 novembre 2020, l'opération « Un arbre, une vie » coordonnée par le Parc Naturel Régional de Brière, qui offre un arbre ou trois arbustes, à tous les foyers ayant eu la joie d'accueillir un enfant, né entre le 1^{er} octobre 2019 et le 1^{er} octobre 2020.

Au choix des essences locales pour le paysage et la biodiversité :

- un poirier commun,
- un lot de 3 arbustes : le sureau noir, la bourdaine et le fusain d'Europe.

L'arbre ou les arbustes proposés doivent obligatoirement être plantés sur Trignac. Pour les personnes ne possédant pas de terrain, Trignac dispose d'espaces réservés pour accueillir ces plantations.



CULTURE

Mois du film documentaire



La lutte sociale des femmes, une histoire actuelle ?!

LE 6 ET 13 NOVEMBRE

GRATUIT

En s'appuyant sur le film de Soazig Chappedelaine et René Vautier **Quand les femmes ont pris la colère** et celui de l'Accueil Jeunes de Trignac sur la thématique de la place et l'impact des femmes dans la lutte sociale, la médiathèque vous propose des regards croisés sur les enjeux de l'égalité des sexes.

Une sélection de documents, réalisée par les bibliothécaires, sera à votre disposition à la médiathèque afin de mettre en lumière cette thématique à travers la littérature et les films.

➔ D'INFOS

MÉDIATHÈQUE

☎ 02 40 90 32 66

biblio@mairie-trignac.fr

www.mairie-trignac.fr

En raison de la crise sanitaire, la programmation est susceptible d'être modifiée ou supprimée.

Prix des lecteurs

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit

DU 10 OCTOBRE

AU 3 JANVIER

Chroniques de l'invisible

Projet de Guillaume Désanges présenté au Grand Café, centre d'art contemporain et hors les murs sur réservation.

- 📍 Grand Café de Saint-Nazaire
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

La Cabane aux oiseaux

Œuvre de Lois Weinberger sur l'invitation de Guillaume Désanges visibles uniquement sur réservation.

- 📍 Forges de Trignac
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

À PARTIR DU 10 OCTOBRE

Prix BD adulte et jeunesse

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit

3 NOVEMBRE

& 1^{er} DÉCEMBRE

Parent'aise

- ⌚ De 8h30 à 10h
- 📍 Espace Anne Sylvestre
- 👤 Pour les parents d'enfants de moins de 6 ans (possibilité de venir avec son enfant de moins de 3 ans)
- 💰 Gratuit venue libre

10 NOVEMBRE

Avishai Cohen Jazz

- ⌚ 20h
- 📍 Théâtre Simone-Veil, scène nationale de Saint-Nazaire
- 👤 Tout public

13 NOVEMBRE

Centaures, quand nous étions enfants

- ⌚ 20h
- 📍 Théâtre Simone-Veil, scène nationale de Saint-Nazaire
- 👤 Tout public
- 💰 Tarif « Trignacais » sur réservation

18 NOVEMBRE

Conseil municipal

- ⌚ 18h30
- 📍 Salle des fêtes René-Vautier
- 👤 Tout public

EN NOVEMBRE

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

« La lutte sociale des femmes, une histoire actuelle ? ! »

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

VENDREDI 6 NOVEMBRE

« Quand les femmes ont pris la colère » (1977)

Projection du film documentaire de Soazig Chappedelaine et René Vautier

- ⌚ 18h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

VENDREDI 13 NOVEMBRE

« Toi c'est moi » (2019)

Projection suivie d'un échange Film réalisé par des jeunes de 14 à 17 ans de l'Accueil Jeunes de Trignac

- ⌚ 18h30
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

17 NOVEMBRE

& 15 DÉCEMBRE

Parent'aise

- ⌚ De 16h à 17h30
- 📍 Médiathèque
- 👤 Pour les parents d'enfants de moins de 6 ans (possibilité de venir avec son enfant de moins de 3 ans)
- 💰 Gratuit venue libre

21 NOVEMBRE

Un arbre, une vie

- ⌚ 15h - 17h
- 📍 École Jaurès-Curie
- 👤 Pour les enfants nés à Trignac entre le 1^{er} octobre 2019 et le 1^{er} octobre 2020 (Voir page 18)
- 💰 Sur invitation



Les Rencontres musicales (dans le cadre du Projet Culturel de Territoire)

- ⌚ 16h
- 📍 Médiathèque
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation

1^{er} DÉCEMBRE

Boxe Boxe Brazil danse par Mourad Merzouki et le Quator Debussy

- ⌚ 20h
- 📍 Théâtre Simone-Veil, scène nationale de Saint-Nazaire
- 👤 Tout public
- 💰 Tarif « Trignacais » sur réservation

3 DÉCEMBRE

Evaluation du potentiel solaire de votre toiture

- ⌚ Entre 17h30 et 19h30
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- Rdv de 15 minutes avec le conseiller énergie
- 💰 Sur réservation

8 DÉCEMBRE

Présentation des aides financières pour la rénovation de l'habitat et le changement de chauffage

- ⌚ De 17h30 à 19h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 💰 Sur réservation

9 DÉCEMBRE

Distribution des coups de pouce de Noël

- ⌚ De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- 📍 Escal
- 💰 Sur inscription

10 DÉCEMBRE

Distribution des colis de Noël

- ⌚ Dès 14h
- 📍 Salle des fêtes René Vautier
- 💰 Sur inscription

FEST'HIVER

DU 24 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE

DU 24 AU 28 NOVEMBRE

NOUVEAU

Création de décoration de Noël

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque

2 DÉCEMBRE

Le voilà voilà présente chaud devant !

- (concert jeune public)
- ⌚ 15h & 18h
- 📍 Centre Culturel Lucie-Aubrac
- 👤 À partir de 5 ans
- Durée 50 mn

Goûter du père Noël

- ⌚ 16h
- 📍 Salle des fêtes René-Vautier

5 DÉCEMBRE

Aglagla ! Contes sortis du frigo de Christel Delpéroux

- ⌚ 10h
- 📍 Médiathèque
- 👤 À partir de 4 ans
- Durée 45 mn
- 💰 Gratuit sur réservation

5 DÉCEMBRE

Illuminations de la ville

À voir sur toute la ville

NOUVEAU

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE



De 10h30 à 18h
Salle des fêtes René-Vautier et Centre Culturel Lucie-Aubrac

Exposants attendus : associations, artisans et producteurs locaux.

DU 5 DÉCEMBRE

AU 10 JANVIER

NOUVEAU

Exposition

« Les Forges en lumière » (créations des lauréats du concours illumination des Forges)

- ⌚ Horaires de la Médiathèque
- 📍 Médiathèque

13 DÉCEMBRE

Chorale Forgissimo & Orchestre de l'EMT (chants, concerts)

- ⌚ 15h
- 📍 Salle des fêtes René-Vautier
- 👤 Tout public
- Durée 2h
- 💰 Gratuit

19 ET 20 DÉCEMBRE

Les Forges en lumière

- ⌚ de 18h à 24h
- 📍 Forges de Trignac
- 💰 Gratuit



20 DÉCEMBRE

Basic colors, voyage du gospel à la soul

- ⌚ 16h
- 📍 Église Saint-Éloi
- 👤 Tout public
- 💰 Gratuit sur réservation



Installation du
**Conseil
municipal**
3 juillet 2020



Rencontre
pédagogique
sur la propreté
de la ville entre les élèves
de CE1 et CE2 de l'école
Jaurès-Curie et l'équipe
propreté des services
techniques

23 septembre 2020



Rencontre des élus
aux abords
de l'école
Jaurès-Curie

18 septembre 2020

Rencontre des élus
aux abords
des écoles
Léo-Lagrange
et Anne-Frank

18 septembre 2020





Installation du Conseil d'administration du CCAS

3 août 2020



Mise en place d'un square devant la salle des cérémonies

JUIN 2020

Rencontre des élus aux abords de l'école Louise-Michel

16 septembre 2020



Les lattes de podiums de la salle des rivières récupérées par les Jardins de Brière pour construire leurs cabanes de jardin

ÉTÉ 2020



Location de canoë et paddle à la base de canoë-kayak

ÉTÉ 2020

523 personnes ont visité le Musée des Oiseaux

ÉTÉ 2020



MASQUES

À votre disposition à l'accueil de la mairie



Depuis juillet, chaque Trignacais (adultes & enfants de plus de 11 ans) a pu bénéficier de deux masques « grand public » gratuits distribués par la ville de Trignac.

Si vous ne les avez pas encore récupérés, vous pouvez venir les retirer à l'accueil de la mairie (un représentant par foyer) muni de :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité...)
- une pièce d'identité
- le livret de famille ou la taxe d'habitation (vérification de la composition de la famille)

Ces masques sont certifiés AFNOR, lavables et réutilisables 10 fois.

Port du masque obligatoire

Pour accéder à la mairie de Trignac et à tous les accueils municipaux, le port du masque est obligatoire.



Tous les services accueillant du public ont mis en place un accueil dans le respect strict des gestes barrières :

- le port du masque de protection est obligatoire pour accéder aux services,
- du gel hydroalcoolique est mis à disposition du public à l'entrée des accueils,
- les bureaux d'accueil sont équipés de plexiglas, les agents portent un masque,
- pour la transmission des documents: les échanges par mail sont privilégiés.

ENSEMBLE, AGISSONS POUR TRIGNAC

Carène santé et qualité de l'air

Suite à la demande des associations et des élus du territoire (députée, sénateur, président Carène) d'une étude épidémiologique pour comprendre la surmortalité due aux cancers sur le bassin nazairien, l'Etat nous a informé qu'une étude de zone sera faite sur la Carène. Elle permettra d'identifier toutes les émissions dans l'air provenant du trafic routier, industrie, chauffage, etc, et de comparer à d'autres études qui ont eu cours en France. Elle permettra une meilleure connaissance des problèmes et de justifier ou non une étude épidémiologique. Sans attendre et sous la responsabilité de Claude Aufort, vice-président Carène au Climat, Air, Energie, Santé, l'agglomération travaillera à développer la prévention.

Groupe Majoritaire
Ensemble Agissons pour Trignac

Vous pouvez nous suivre sur Facebook
Ensemble Agissons pour Trignac

TRIGNAC EN ACTION, 4 ÉLUS

A peine 25% des Trignacais se sont déplacés pour choisir le Maire, le 28 juin dernier...

Les décisions du maire élu **dans ces conditions ne contenteront que peu** de Trignacais. L'opposition forte de ses 53 % toutes tendances réunies ne manqueront pas de contrer **les dérives susceptibles** d'être présentées à sa connaissance.

Sans ambition, **Trignac stagnera dans le marasme habituel** instauré par la gauche depuis plus de 100 ans !

Adieu les innovations, adieu les changements souhaités car au lieu de moderniser, **le maire, plongé dans son immobilisme légendaire**, rénove l'ancien pour faire du neuf, la future médiathèque en est la preuve.

Dormez tranquilles bonnes gens, **avec Aufort aux commandes, rien ne changera à Trignac pendant 6 ans !**

TRIGNAC UNIS

Monsieur CONANEC Michel et son équipe remercient chaleureusement la population trignacaise qui s'est exprimée en faveur du groupe TRIGNAC UNIS lors des dernières élections.

Actuellement le maire semble axer ses efforts sur la lutte contre l'insécurité générale de la population, plus particulièrement dans le centre-ville.

Le recrutement d'un nouveau policier municipal est à l'ordre du jour. Nous estimons que cela est insuffisant pour couvrir l'ensemble de la commune (centre-ville, villages et certé).

Nous resterons particulièrement vigilants sur les promesses faites durant leur campagne.

TRIGNAC RÉSOLUMENT À GAUCHE

Le texte attendu de la liste ne nous est pas parvenu dans les délais.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

De **10h30**
à **18h00**

MARCHÉ DE NOËL

Salle des fêtes René-Vautier
Centre Culturel Lucie-Aubrac
Parvis de l'église

EXPOSANTS ATTENDUS :
ASSOCIATIONS, ARTISANS
ET PRODUCTEURS LOCAUX.

ANIMATIONS, SPECTACLES



CROBAMATON



SAXEZ L'AIR



REINE DES NEIGES ET SON MUSICIEN